



COMMUNE D'ESCAUTPONT
Département du Nord
Arrondissement de
Valenciennes
Canton d'Anzin

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le

ID : 059-215002073-20251014-205_96-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11/10/2025

Date de convocation : 03.10.2025 Date de publication : 04.10.2025	L'an deux mille vingt-cinq ; le onze octobre Les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Salle Jean Ferrat – Chemin du Fortin sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Effectif du Conseil Municipal : 25 Quorum : 13 Présents : 16 Absents excusés : 6 Ont donné pouvoir : 2 Absents : 3 Ont pris part au vote : 16 Exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0 Secrétaire de séance : Michel RENARD 	PRÉSENTS M. Raphaël KRUSZYNSKI ; M. Jean-Luc FRERE ; Mme Eveline LEGRAND ; M. Michel RENARD ; Mme Catherine ROLY ; M. Patrick LATOUCHE ; Mme Christine PLUMECOCQ ; M. Benjamin LECLERCQ ; M. Jean-Claude LIETARD ; Mme Sylviane DEBOSZ ; M. Jean-Luc BULENS ; M. Didier MARMIGNON ; Mme Corinne RIBEAUCOUP ; Mme Sandrine PONCHANT ; M. Daniel HERLAUD ; Mme Virginie BERNUS. ABSENTS EXCUSÉS Mme Patricia DURIEUX ; Mme Monique PASSET ; M. Romuald CHANTREL ; Mme Corinne WISNIEWSKI ; M. Cédric LATOUCHE ; Mme Tiffanie SURIA. ONT DONNÉ POUVOIR : Mme Patricia DURIEUX donne pouvoir à M. Michel RENARD ; Mme Corinne WISNIEWSKI donne pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI ; ABSENTS : Mme Joëlle LEGRAND, M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.

DELIBERATION N°96-2025-DF-RK

Objet : Convention d'autorisation d'intervention de coupe et de ramassage de bois avec l'Association « Pêche Évasion »

Monsieur Jean-Luc FRERE rappelle à l'Assemblée délibérante que l'étang de la Cité Thiers connaît, depuis de nombreuses années, de nombreux dépôts sauvages. Cette situation est notamment due à sa localisation ainsi qu'à la végétalisation importante qui l'entoure, permettant à des individus d'y déverser des déchets en toute discrétion.

Afin de remédier à cette problématique, des travaux de gyrobroyage et de pose de clôture sont programmés pour la fin de l'année 2025. Ces interventions seront financées grâce aux fonds des bailleurs sociaux dans le cadre de l'ATFPB.

Il précise également que, cette année, une association de pêche dénommée « Pêche Évasion » s'est créée afin de pratiquer la pêche sur cet étang.

Monsieur Jean-Luc FRERE informe que l'association de pêche s'est proposée de réaliser, à titre gracieux, la coupe et le ramassage du bois aux abords de l'étang. Cette intervention aura pour effet de nettoyer les lieux et d'améliorer la visibilité du site.

Afin d'encadrer cette initiative, il est nécessaire d'établir une convention d'autorisation d'intervention entre la Commune et l'Association « Pêche Évasion ».

Il est proposé à l'Assemblée délibérante :

- **APPROUVER** la mise en place d'une convention entre la Commune et l'Association « Pêche Évasion » relative à la coupe et au ramassage de bois sur l'étang de la Cité Thiers ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention et à accomplir toutes les formalités nécessaires à son exécution.

Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité

Pour : 18 voix – Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Mr le Maire,

Raphaël KRUSZYNSKI

